

Arthur D Little

Initiatives sectorielles – Feuille de route ‘21-‘22

Résumé des initiatives prévues en 2021 et 2022

Décembre 2020



La feuille de route décrit le programme d'initiatives sectorielles pour la période 2021-2022



Contexte

- La mission d'appui au secteur qui a été menée au cours du mois de mars à juin 2020 avait permis de mettre en avant les bénéfices associés à la collaboration sectorielle sur un certain nombre de sujets liés à la sécurité et l'exploitation ferroviaire. En effet, les initiatives sectorielles permettent, entre autres, de :
 - Développer une interprétation commune de la législation et/ou de la réglementation
 - Renforcer les échanges entre acteurs du secteur (EF, GI, ASN) et le partage des bonnes pratiques
 - Limiter la duplication des efforts entre les UI
- Ainsi, le SSICF souhaite poursuivre la mise en œuvre d'un programme d'initiatives sectorielles pour la période 2021-2022. Pour ce faire, il a commissionné le développement de cette feuille de route au cabinet de conseil Arthur D. Little
- La feuille de route a été développée sur la base d'un travail de recensement, consolidation et priorisation des besoins des UI ainsi que d'arbitrages du SSICF. L'objectif était de développer une feuille de route sur la base des besoins du secteur et en accord avec les contraintes budgétaires



Objectifs

- Ce document constitue la feuille de route pour la période 2021-2022
- Il décrit succinctement le processus ayant permis d'aboutir à la définition du contenu de la feuille de route pour la période 2021-2022.
- Il décrit les initiatives sectorielles qui vont être menées sur la période 2021-2022 par le biais de « fiches initiatives » qui intègrent les éléments suivants:
 - L'objectif de l'initiative
 - Les lignes directrices de l'approche
 - Les challenges et facteurs de succès associés aux initiatives
 - Les livrables des initiatives
 - Les parties prenantes à impliquer (EF, et/ou SSICF, et/ou GI)



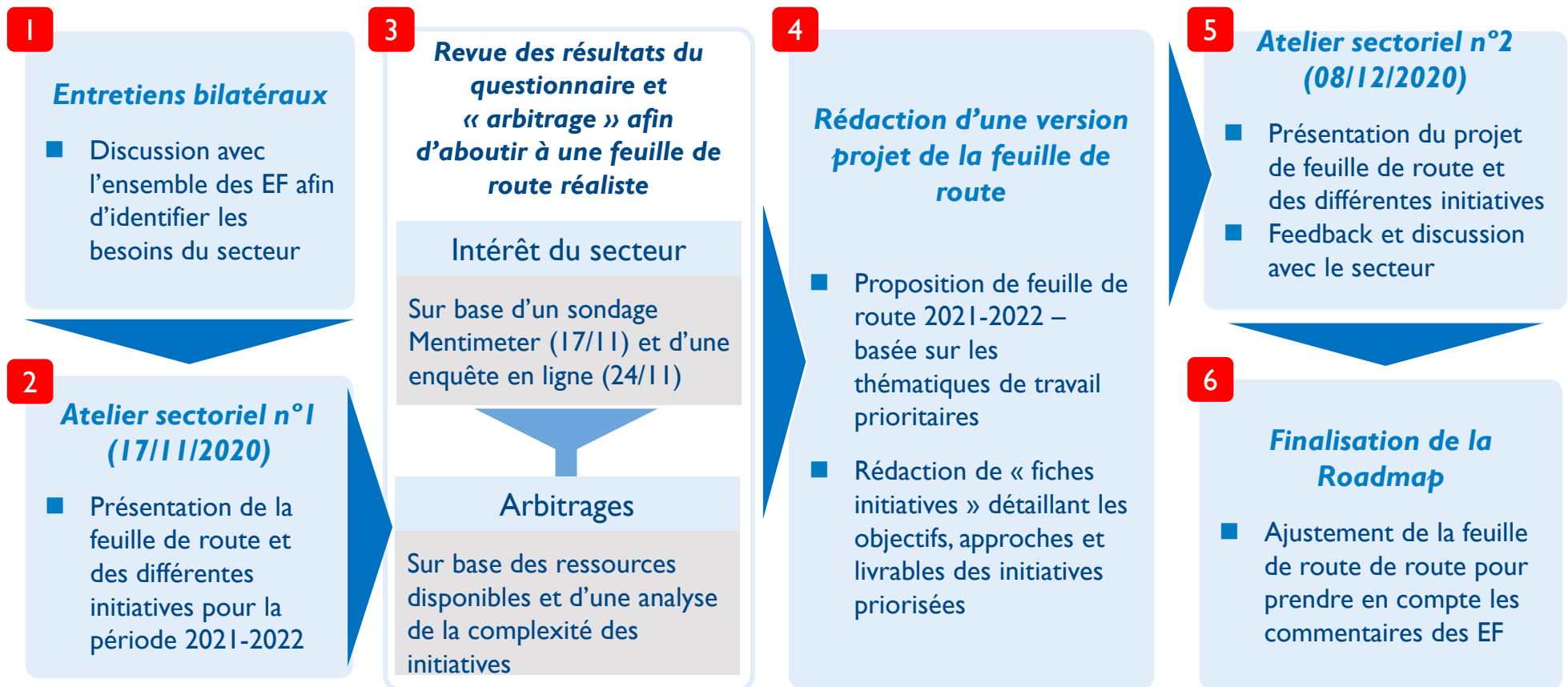
Table des matières

- 1 Vue d'ensemble de la feuille de route
- 2 Année 2021
- 3 Année 2022
- 4 Méthode de travail



La feuille de route 21-22 a été développée sur la base d'une priorisation des besoins du secteur, et en accord avec les contraintes budgétaires

Processus de développement de la feuille de route 2021-2022





Les initiatives contenues au sein de la feuille de route sont articulées autour de quatre axes de travail

Développement des PC

Poursuivre le travail sur les pratiques communes pour les enrichir et les maintenir dans le temps

Opérationnel

Harmoniser les pratiques opérationnelles pour réduire les risques aux interfaces entre EF, et faciliter la coopération entre les EF

Système de Gestion de la Sécurité

Collaborer pour mettre en œuvre des synergies entre les parties prenantes sur les sujets relevant du système de gestion de la sécurité

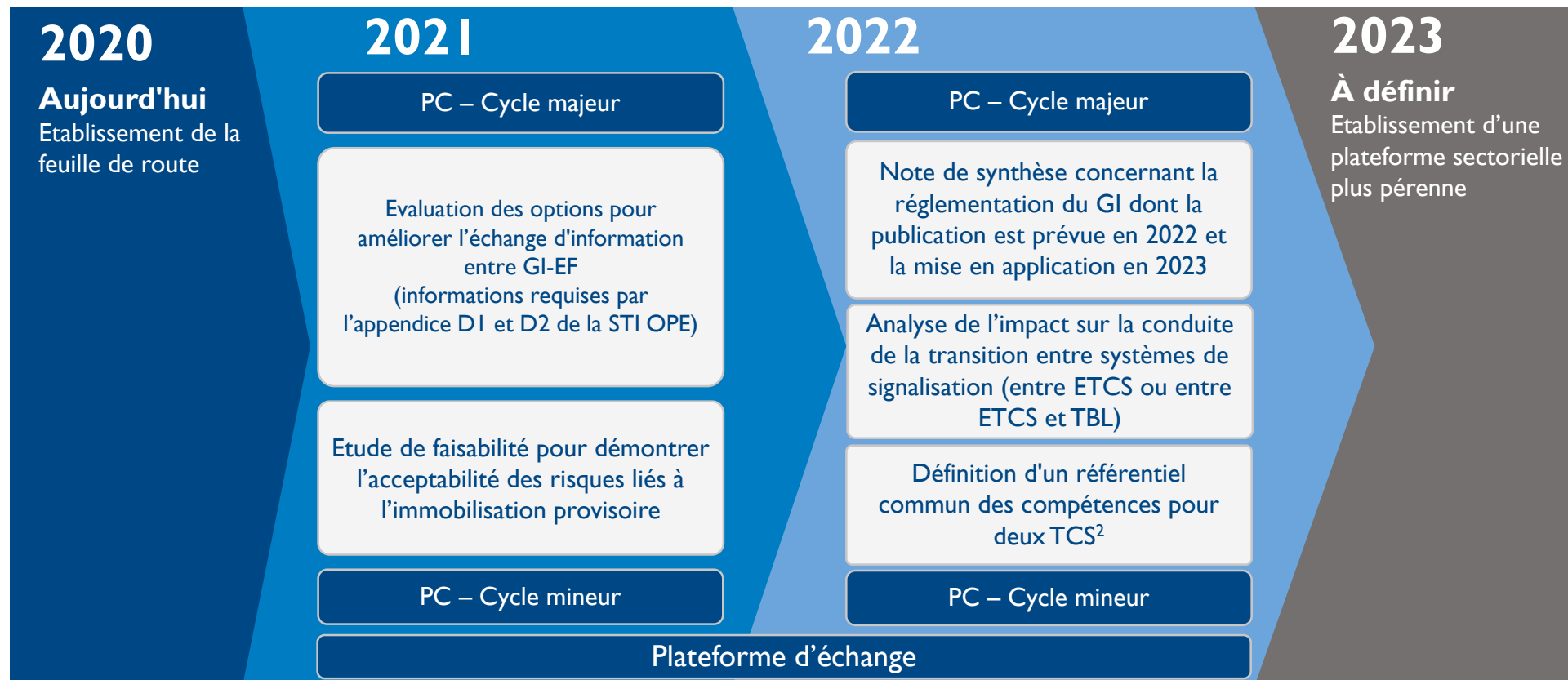
Plateforme d'échange entre EF

Instituer une plateforme d'échange sectorielle permettant aux EF d'échanger et collaborer sur des problématiques communes

▶ La feuille de route définit des initiatives pour chacune des catégories



Cinq initiatives sectorielles sont proposées¹, en plus du travail sur les PC et de l'instauration d'un forum d'échange entre EF



Chaque année un cycle de travail « mineur » et « majeur » sur les PC seront organisés – en accord avec le processus de gouvernance des PC. Une plateforme d'échange entre EF sera instaurée en parallèle de ce processus

1) Le SSICF, sous réserve des approbations nécessaires, pourra engager les budgets d'animation de ces initiative (consultance)

2) TCS: Tâches Critiques de Sécurité

Initiative sectorielle non liée aux PC et à l'instauration d'un forum d'échange entre EF



Table des matières

- 1 Vue d'ensemble de la feuille de route
- 2 Année 2021
- 3 Année 2022
- 4 Méthode de travail



En 2022, deux initiatives sectorielles seront menées en parallèle des cycles de travail sur les PC et du forum d'échange entre EF

Initiatives	Objectifs
<i>Evaluer les options pour améliorer l'échange d'information GI-EF</i>	<ul style="list-style-type: none">■ Approfondir l'analyse des besoins sur base des premiers enseignements (travail effectué en mai-juin 2020) et objectiver l'ensemble des problématiques (GI/EF, Gestionnaires du RINF)■ Permettre la discussion et l'échange entre acteurs■ Identifier et explorer des pistes potentielles de résolution
<i>Etude préliminaire sur l'immobilisation provisoire</i>	<ul style="list-style-type: none">■ Conduire une étude préliminaire concernant l'acceptabilité du niveau de risque lié à la modification des règles concernant l'immobilisation provisoire dans une installation (changement concernant la PC 421 – Le Freinage)■ Déterminer une stratégie pour mener l'analyse des risques et permettre la démonstration de l'acceptabilité du risque lié au changement

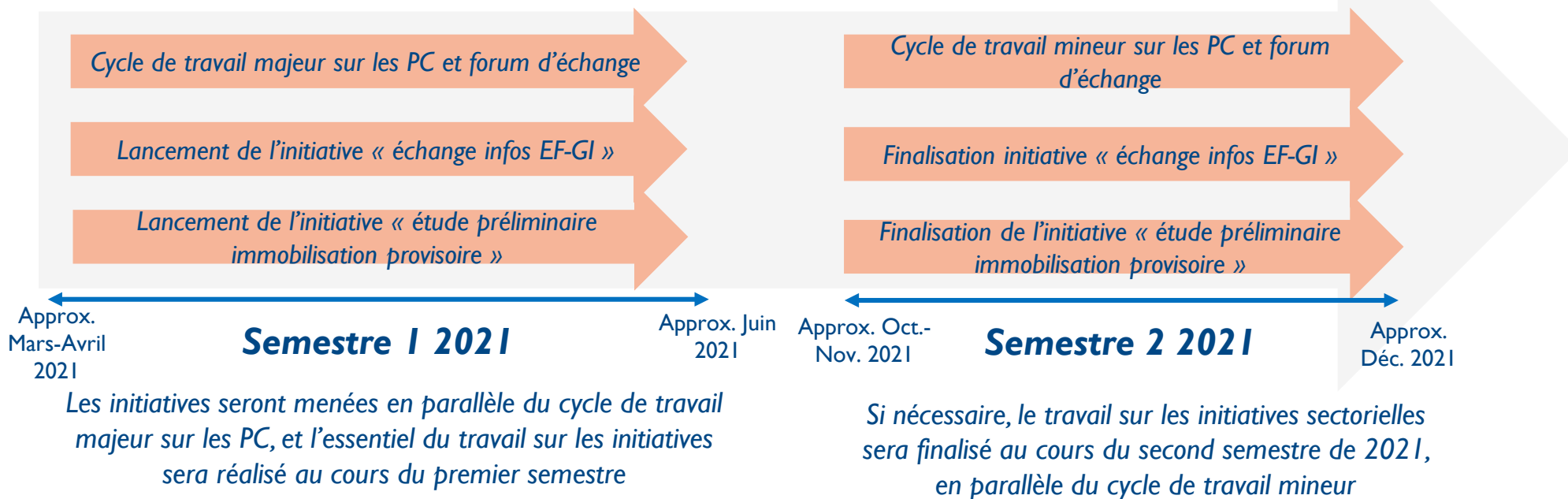


Exécution d'un cycle de travail majeur et mineur sur les PC en accord le processus de gouvernance et instauration d'un forum d'échange pour les EF

Les slides suivantes présentent en détail les différentes initiatives pour l'année 2021

Les initiatives sectorielles seront menées en parallèle des cycles de travail sur les PC

Principe de la planification des initiatives pour l'année 2021



Le planning sera défini en détail et communiqué au secteur lors du lancement du projet

Au cours du premier semestre de 2021, une révision « majeure » des pratiques communes aura lieu

2021 – H1 Pratiques communes – Cycle de révision majeur

Objectifs

- Permettre le maintien dans le temps et l'enrichissement des PC existantes ainsi que le développement de nouvelles PC
- Mise en œuvre du processus de gouvernance:
 - Mise à jour des PC et/ou
 - Rédaction de nouvelles PC si besoin

Approche

- Application du processus de gouvernance des Pratiques Communes:
- Phase 1 : Lancement et préparation de l'atelier de travail
 - Phase 2 : Tenue de l'atelier de travail
 - Phase 3 : Rédaction et mise à jour des documents
 - Phase 4 : Vérification, correction et clôture

Plus de détails disponibles au sein du document « Gouvernance des PC » (accessible sur SharePoint¹)

Challenge et facteurs de succès

- Première application du « nouveau » processus de gestion des PC
- Implication de toutes les parties avec des moyens et des points de vue différents
- Trouver des consensus pour permettre la prise des décisions à l'unanimité

Développement des PC

Opérationnel

Système de Gestion de la Sécurité

Plateforme d'échange

Livrables

- Débat et échange d'expérience sur les PC existantes
- Mise à jour et/ou rédaction de nouvelles PC
- Recueil des points ouverts

Timing

- H1 2021

Parties prenantes

- UI : transport de marchandises et voyageurs
- SSICF

¹) <https://arthurlittle.sharepoint.com/sites/MissionDappuiausecteurferroviaire/Shared%20Documents/Forms/AllItems.aspx>

Les cycles de révision des pratiques communes seront accompagnés par la mise en place d'un forum d'échange entre EF

2021 – H1&2 Créer un forum d'échange par les EF et pour les EF

<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Etablir un forum pour échanger sur des problématiques communes et retour d'expérience ■ Identifier des initiatives de collaborations au niveau sectoriel ■ Opportunité d'adopter une position commune représentative du secteur 	<p>Développement des PC</p>	<p>Opérationnel</p>	<p>Système de Gestion de la Sécurité</p>	<p>Plateforme d'échange</p>
<p>Approche</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les EF sont invitées à contribuer à la définition de l'agenda et à proposer la discussion de sujets opérationnels et de sécurité qui sont potentiellement des problématiques communes (ex. retour d'expérience, réglementation, difficultés opérationnelles, etc.) ■ Le GPR¹ enverra aux UI des questions afin d'encourager la collecte d'inputs pour l'agenda dans le cadre de la préparation de la réunion ■ Le GPR facilite la discussion entre les EF et documente les discussions (compte-rendu) ■ Les échanges auront lieu en marge des ateliers « pratiques communes » 	<p>Livrables</p>			
<p>Challenge et facteurs de succès</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rendre l'initiative « vivante » ■ Structurer les discussions de manière efficace et permettre à chaque UI de s'exprimer ■ Permettre d'aboutir, lorsque cela est nécessaire, à la prise d'actions 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Débat, échanges et retour d'expérience ■ Peut donner lieu à l'identification de nouvelles initiatives de collaboration 			
		<p>Timing</p>			
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Pendant les groupes de travail sur les PC de 2021 (H1 & H2) 			
		<p>Parties prenantes</p>			
		<ul style="list-style-type: none"> ■ EF 			

1) GPR = Gestionnaire de Processus

Une initiative sera menée en 2021 pour objectiver les problèmes et évaluer les options pour améliorer l'échange d'information entre GI et EF

2021		Evaluer les options pour améliorer l'échange d'information GI-EF			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Approfondir l'analyse des besoins sur base des premiers enseignements (travail Mai-Juin 2020) et objectiver l'ensemble des problématiques (GI/EF, Gestionnaires du RINF) ■ Permettre la discussion entre acteurs ■ Explorer des pistes potentielles de résolution 	Développement des PC	Opérationnel	Système de Gestion de la Sécurité	Plateforme d'échange
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Discussions approfondies avec les EF, le GI et l'ERA sur le RINF ■ Identification des difficultés d'utilisation des informations mises à disposition par les EF et des besoins des EF ■ Identification des limitations techniques liées aux plateformes existantes ■ Evaluation de l'option de développement d'un mock-up digital (ex. front-end connecté au RINF) ■ Evaluation des options de résolution au niveau belge et organisation d'un échange entre EF et GI 	Livrables (Pistes potentielles) <ul style="list-style-type: none"> ■ Etat des lieux: besoins et problématiques objectivées ■ Pistes de résolution (si pertinent; démonstration du potentiel via mock-up digital) 			
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comprendre les besoins et positions respectives des acteurs pour évaluer les solutions possibles ■ Assimiler les contraintes techniques liées à la collecte, l'utilisation et la mise à disposition des données (intégration, format de données...) 	Timing <ul style="list-style-type: none"> ■ Lancement en parallèle du cycle de travail majeur sur les pratiques communes 			
Approche		Parties prenantes <ul style="list-style-type: none"> ■ EF & GI ■ SSICF ■ Gestionnaire du RINF (ERA) 			
Challenge et facteurs de succès					

Une étude préliminaire pour déterminer l'approche pour l'analyse des risques liés aux changements concernant l'immobilisation provisoire

2021		Etude préliminaire pour déterminer l'approche pour démontrer l'acceptabilité des risques liés aux changements concernant l'immobilisation provisoire				
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Conduire une étude préliminaire de l'acceptabilité du niveau de risque lié à la modification des règles concernant l'immobilisation provisoire dans une installation (PC 421 – Le Freinage) Déterminer une stratégie pour mener l'analyse des risques et permettre la démonstration de l'acceptabilité du risque lié au changement 	Développement des PC	Opérationnel	Système de Gestion de la Sécurité	Plateforme d'échange	
	Approche	<ul style="list-style-type: none"> Identification et prise de connaissances des études et sources d'informations existantes sur le sujet (au niveau belge et européen) Prise de connaissance de la réglementation en vigueur sur le sujet au sein des pays voisins Consultations des EF et d'experts sur le sujet Identification préliminaire des risques liés aux changements, et des facteurs de risques correspondants Etude des exigences de la MSC EAR et co-construction avec le secteur d'un plan d'approche pour l'analyse et l'évaluation des risques Si temps disponible: débiter les travaux d'analyse des risques + rédaction et alignement du secteur sur un document standard concernant l'immobilisation provisoire 	Livrables			
		<ul style="list-style-type: none"> Etude préliminaire permettant de déterminer l'approche pour l'analyse et l'évaluation des risques liés aux changements concernant l'immobilisation provisoire 	Timing			
Challenge et facteurs de succès	<ul style="list-style-type: none"> Rassembler l'expertise opérationnelle et technique nécessaire Utiliser au mieux les données disponibles provenant des études/analyses déjà réalisées en Belgique et en Europe S'accorder sur l'approche pour l'exécution de l'analyse des risques 	Parties prenantes				
	<ul style="list-style-type: none"> EF (marchandises) : inputs et co-construction SSICF Autres parties : si pertinent 					

Au cours du second semestre de 2021, une révision « mineure » des pratiques communes aura lieu

2021 – H2 Pratiques communes – Cycle de révision mineur

Objectifs

- Permettre un passage en revue et éventuellement la mise à jour des PC pour les points « urgents »
- Identifier les modifications à traiter lors du prochain cycle de révision majeur et permettre la discussion / prise de décision lorsque cela est pertinent

Approche

Application du processus de gouvernance des Pratiques Communes:

- Phase 1 : Lancement et préparation de l'atelier de travail
- Phase 2 : Tenue de l'atelier de travail
- Phase 3 : Rédaction et mise à jour des PC (seulement si urgence) et mise à jour du recueil des points ouverts (y compris pour les points à intégrer au cours du prochain cycle majeur

Plus de détails disponibles au sein du document « Gouvernance des PC » (accessible sur SharePoint!)

Challenge et facteurs de succès

- Première mise en œuvre d'un cycle de travail mineur
- Identifier les points « urgents » éventuels
- Implication de toutes les parties avec des moyens et des points de vue différents

Développement des PC

Opérationnel

Système de Gestion de la Sécurité

Plateforme d'échange

Livrables

- Débat et échange d'expérience sur les PC existantes
- Tableau de CR de l'atelier
- Mise à jour ou création de nouvelles PC, uniquement si urgent
- Mise à jour du recueil des points ouverts

Timing

- H2 2021

Parties prenantes

- UI : transport de marchandises et voyageurs
- SSICF



Table des matières

- 1 Vue d'ensemble de la feuille de route
- 2 Année 2021
- 3 Année 2022
- 4 Méthode de travail

En 2022, trois initiatives sectorielles seront menées en parallèle des cycles de travail sur les PC et du forum d'échange entre EF

Initiatives	Objectifs
Note de synthèse sur une modification du RDEI¹	<ul style="list-style-type: none"> ■ Démontrer l'intérêt d'une veille réglementaire commune en rédigeant une note de synthèse, identifiant les implications pour les EF d'une modification de la réglementation du GI ■ Permettre une compréhension commune d'une modification du RDEI
Analyse de l'impact de la transition entre systèmes de signalisation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Analyser les aspects « facteurs humains et organisationnels » associés à la transition entre les différents systèmes de signalisation (différents niveaux ETCS, entre ETCS frontaliers, et/ou entre ETCS/TBL) afin de mieux comprendre l'impact de ceux-ci sur la conduite, les possibles erreurs humaines associées et les mesures de maîtrise des risques qui sont envisageables
Définition de référentiels communs de compétences pour 2 TCS²	<ul style="list-style-type: none"> ■ Définition d'un référentiel commun de compétence pour la TCS « A3. Appliquer les règles relatives au freinage, à l'immobilisation et à la composition des trains et des mouvements de manœuvre » pour les EF de transport de marchandises et voyageurs ■ Définition d'un référentiel commun de compétence pour la TCS « A5. Vérifier la conformité d'un train ou d'un mouvement de manœuvre » pour les EF de transport de marchandises



Exécution d'un cycle de travail majeur et mineur sur les PC en accord le processus de gouvernance et Instauration d'un forum d'échange pour les EF en parallèle (principe similaire à celui de l'année 2021)

- Le planning sera défini en détail et communiqué au secteur lors du lancement du projet
- Les slides suivantes présentent en détail les différentes initiatives

1) Cette initiative sera confirmée ou revisitée, en concertation avec le secteur, au cours des initiatives sectorielles menées en 2021

2) Le périmètre de cette initiative et le choix de la modification réglementaire couverte seront définis, en concertation avec le secteur, au cours des initiatives sectorielles menées en 2021

Au cours du premier semestre de 2022, une révision « majeure » des pratiques communes aura lieu

2022 – H1 Pratiques communes – Cycle de révision majeur

Objectifs

- Permettre le maintien dans le temps et l'enrichissement des pratiques communes existantes ainsi que le développement de nouvelles PC
- Mise en œuvre du processus de gouvernance:
 - Mise à jour des PC et/ou
 - Rédaction de nouvelles PC

Approche

- Application du processus de gouvernance des Pratiques Communes:
- Phase 1 : Lancement et préparation de l'atelier de travail
 - Phase 2 : Tenue de l'atelier de travail
 - Phase 3 : Rédaction et mise à jour des documents
 - Phase 4 : Vérification, correction et clôture

Plus de détails disponibles dans le document « Gouvernance des PC » (accessible sur SharePoint¹)

Challenge et facteurs de succès

- Première application du « nouveau » processus de gestion des PC
- Implication de toutes les parties avec des moyens et des points de vue différents
- Trouver des consensus pour permettre la prise des décisions à l'unanimité

Développement des PC

Opérationnel

Système de Gestion de la Sécurité

Plateforme d'échange

Livrables

- Débat et échange d'expérience sur les PC existantes
- Mise à jour et/ou rédaction de nouvelles PC
- Développement du recueil des points ouverts

Timing

- H1 2022

Parties prenantes

- UI : transport de marchandises et voyageurs
- SSICF

¹) <https://arthurlittle.sharepoint.com/sites/Missiondappauiasecteurferroviaire/Shared%20Documents/Forms/AllItems.aspx>

Les cycles de révision des pratiques communes seront accompagnés par la mise en place d'un forum d'échange entre EF

2022 – H1&2 Créer un forum d'échange par les EF et pour les EF

<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Etablir un forum pour échanger sur des problématiques communes et retour d'expérience ■ Identifier des initiatives de collaborations au niveau sectoriel ■ Opportunité d'adopter une position commune représentative du secteur 	<p>Développement des PC</p>	<p>Opérationnel</p>	<p>Système de Gestion de la Sécurité</p>	<p>Plateforme d'échange</p>
<p>Approche</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les EF sont invitées à contribuer à la définition de l'agenda et à proposer la discussion de sujets opérationnels et de sécurité qui sont potentiellement des problématiques communes (ex. retour d'expérience, réglementation, difficultés opérationnelles) ■ Le GPR¹ envoie aux UI des questions afin d'encourager la collecte d'inputs pour l'agenda dans le cadre de la préparation de la réunion ■ Le GPR facilite la discussion entre les EF et documente les discussions (compte-rendu) ■ Les échanges auront lieu en marge des ateliers sur les « pratiques communes » 	<p>Livrables</p>			
<p>Challenge et facteurs de succès</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rendre l'initiative « vivante » et balancer les sujets spécifiques voyageurs / marchandises ■ Structurer les discussions de manière efficace et permettre à chaque UI de s'exprimer ■ Permettre d'aboutir, lorsque cela est nécessaire, à la prise d'actions 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Agenda et CR de réunion ■ Débat, échanges et retour d'expérience ■ Peut donner lieu à l'identification de nouvelles initiatives de collaboration 			
		<p>Timing</p>			
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Pendant les groupes de travail sur les PC de 2022 (H1 & H2) 			
		<p>Parties prenantes</p>			
		<ul style="list-style-type: none"> ■ EF ■ SSICF (si souhaité par les EF) 			

1) GPR = Gestionnaire de Processus

Une note de synthèse sera rédigée, permettant d'identifier les implications pour les EF d'une modification de la réglementation du GI

2022		Rédaction d'une note de synthèse concernant la réglementation du GI dont la publication est prévue en 2022 et la mise en application en 2023			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Démontrer l'intérêt d'une veille réglementaire commune en rédigeant une note de synthèse, identifiant les implications pour les EF à la suite de la parution de la réglementation du GI en la matière ■ Permettre une compréhension commune d'une modification du RDEI 	Développement des PC	Opérationnel	Système de Gestion de la Sécurité	Plateforme d'échange
	Approche	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prise de connaissance de la modification du RDEI et des changements qui y sont liés ■ Analyse de l'implication / impact sur le SGS des UI ■ Échange avec GI et ANS ■ Rédaction d'une note de synthèse contenant les exigences clés associées à la modification du RDEI, les changements clés, l'impact sur le SGS des UI et la collaboration entre le GI et les UI ■ Présentation, échange avec le secteur et identification des difficultés d'interprétation et d'implémentation liées à la modification du RDEI ■ <i>Si pertinent</i>: modifications du document 	Livrables <ul style="list-style-type: none"> ■ Synthèse du RDEI identifiant l'impact de la nouvelle réglementation pour les EF et échange permettant d'identifier les difficultés des EF en matière de gestion des situations d'urgence 		
Challenge et facteurs de succès	<ul style="list-style-type: none"> ■ Permettre d'aboutir à une interprétation commune, et identifier les difficultés persistantes associées à la modification réglementaire ■ Alignement requis au niveau du timing avec les EF pour éviter la duplication des efforts 	Timing <ul style="list-style-type: none"> ■ 2022 			
		Parties prenantes <ul style="list-style-type: none"> ■ EF ■ SSICF ■ GI 			

Le périmètre de cette initiative et le choix de la modification réglementaire seront définis, en concertation avec le secteur, en 2021

Le périmètre de l'initiative est à préciser

Proposition initiale	<ul style="list-style-type: none">■ La version projet de la feuille de route prévoyait de focaliser cette initiative sur la publication du <i>fascicule 511 - Plan d'Urgence Infrabel - Coordination entre le GI et les UI</i> du RDEI■ La publication et mise en application du RDEI 511 sont prévues en 2021
Point de vue des EF	<ul style="list-style-type: none">■ Néanmoins, au cours de l'atelier de travail du 8 décembre 2020 la rédaction d'une note de synthèse sur le RDEI 511 n'a pas été sélectionnée par les UI comme étant l'initiative à mener prioritairement en 2021■ Etant donné que la publication et la mise en application du RDEI 511 sont prévues pour 2021, l'intérêt d'une note de synthèse sur le RDEI 511 en 2022 est bien moindre
Solution proposée	<ul style="list-style-type: none">■ Ainsi, il a été décidé de ne pas maintenir cette initiative spécifique au RDEI 511■ Il est donc proposé d'établir une note de synthèse concernant une modification autre de la réglementation du GI, dont la parution est prévue en 2022 et la mise en application en 2022 ou 2023

Le périmètre de cette initiative et le choix de la modification réglementaire couverte seront définis, en concertation avec le secteur, en 2021

Une analyse collective de l'impact de la transition des systèmes de signalisation (entre niveaux ETCS et/ou entre ETCS/TBL) sera lancée

2022		Analyse de l'impact sur la conduite de la transition entre systèmes de signalisation (différents niveaux ETCS, entre ETCS frontaliers, et/ou entre ETCS/TBL)			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les aspects « facteurs humains et organisationnels » associés à la transition entre les différents systèmes de signalisation afin de mieux comprendre l'impact de ceux-ci sur la conduite, les possibles erreurs humaines associées et les mesures de maîtrise des risques qui sont envisageables 	Développement des PC	Opérationnel	Système de Gestion de la Sécurité	Plateforme d'échange
	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la littérature existante concernant la transition entre systèmes de signalisation et état des lieux concernant la situation en Belgique Entretiens avec EF, experts & conducteurs pour identifier les risques et facteurs de risques concernant la transition entre niveaux ETCS, entre système ETCS frontaliers, et/ou entre ETCS/TBL Échange avec GI et ANS Rédaction d'un projet de document présentant les résultats des analyses, les (facteurs de) risques et mesures de maîtrise des risques Présentation des résultats et échange avec le secteur Modifications du document et retranscription des échanges 	Livrables (Pistes potentielles) <ul style="list-style-type: none"> Etat des lieux: problématiques FOH et risques associés objectivés Pistes pour renforcer la gestion des risques et prévenir l'apparition des erreurs humaines et défaillances 			
Approche	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser au mieux les informations et études disponibles ainsi que le retour d'expérience opérationnel des EF sur le sujet Permettre l'identification des facteurs de risque sur lesquels il est possible pour les EF d'agir Évaluer les opportunités de réaliser des synergies avec l'étude OMF SPAD 	Timing <ul style="list-style-type: none"> 2022 			
	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser au mieux les informations et études disponibles ainsi que le retour d'expérience opérationnel des EF sur le sujet Permettre l'identification des facteurs de risque sur lesquels il est possible pour les EF d'agir Évaluer les opportunités de réaliser des synergies avec l'étude OMF SPAD 	Parties prenantes <ul style="list-style-type: none"> EF SSICF GI 			

Un référentiel commun des compétences pour la desserte des quais sera établi pour les EF Voyageurs

2022		Définition d'un référentiel commun de compétences liée aux manœuvres (Voyageurs et Marchandises)			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Définir un référentiel commun de compétences pour une des TCS¹ définies par l'annexe 2 de l'AR « Personnel de Sécurité » ■ Faciliter la gestion des sous-traitants et l'échange de personnel entre UI, et améliorer la maîtrise des risques aux interfaces entre UI 	Développement des PC	Opérationnel	Système de Gestion de la Sécurité	Plateforme d'échange
	Approche	<ul style="list-style-type: none"> ■ S'accorder sur la forme et le contenu du référentiel commun et établir un point de « départ » pour les discussions ■ Permettre aux UI d'apporter des modifications par rapport au « point de départ » ■ Etablissement d'un projet de référentiel commun consolidant les propositions du secteur, présentation au secteur et prise de décisions ■ Mise à jour des documents ■ Relecture et vérification par les UI 	Livrables <ul style="list-style-type: none"> ■ Référentiel commun de compétences pour la TCS « A3. Appliquer les règles relatives au freinage, à l'immobilisation et à la composition des trains et des mouvements de manœuvre » 		
Challenge et facteurs de succès	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nécessité d'obtenir un consensus ■ S'assurer que cette harmonisation est accessible à toutes les EF ■ Ne pas aller à l'encontre du changement de paradigme du nouvel AR 	Timing <ul style="list-style-type: none"> ■ 2022 			
		Parties prenantes <ul style="list-style-type: none"> ■ EF de transport de voyageurs et EF de transport de marchandises ■ SSICF 			


1) TCS: Tâches Critiques de Sécurité

Un référentiel commun des compétences pour la visite des trains sera établi pour les EF de transport de marchandises

2022		Définition d'un référentiel commun de compétences pour la visite d'un train (Marchandises)			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Définir un référentiel commun de compétences pour une des TCS¹ par l'annexe 2 de l'AR « Personnel de Sécurité » ■ Faciliter la gestion des sous-traitants et l'échange de personnel entre UI et améliorer la maîtrise des risques aux interfaces entre UI 	Développement des PC	Opérationnel	Système de Gestion de la Sécurité	Plateforme d'échange
	<ul style="list-style-type: none"> ■ S'accorder sur la forme et le contenu du référentiel commun et établir un point de « départ » pour les discussions ■ Permettre aux EF d'apporter des modifications par rapport au point de départ ■ Etablissement d'un projet de référentiel commun consolidant les propositions du secteur, présentation au secteur et prise de décisions ■ Mise à jour des documents ■ Relecture et vérification par les EF 	Livrables			
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Référentiel commun de compétences pour la TCS « A5.Vérifier la conformité d'un train ou d'un mouvement de manœuvre » 	Timing			
Approche		<ul style="list-style-type: none"> ■ 2022 			
Challenge et facteurs de succès	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nécessité d'obtenir un consensus ■ S'assurer que cette harmonisation est accessible à toutes les EF ■ Ne pas aller à l'encontre du changement de paradigme du nouvel AR 	Parties prenantes			
		<ul style="list-style-type: none"> ■ EF de transport de marchandises ■ SSICF 			

1) TCS: Tâches Critiques de Sécurité

Les initiatives concernant les référentiels communs de compétences seront confirmées ou revisitées en 2021, en concertation avec le secteur

<p>Proposition initiale</p>	<p>La version projet de la feuille de route prévoyait deux initiatives sectorielles liées à la définition de référentiels communs pour les TCS¹ de l'AR « Personnel de Sécurité »:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ La définition d'un référentiel commun de compétences pour la TCS « A5.Vérifier la conformité d'un train ou d'un mouvement de manœuvre » pour les EF de transport de marchandises ■ La définition d'un référentiel commun de compétences pour la TCS « C5.Assurer la surveillance et la desserte des quais » pour les EF de transport de voyageurs
<p>Point de vue des EF</p>	<p>Néanmoins, au cours de l'atelier de travail du 8 décembre 2020:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les EF de transport de voyageurs ont indiqué qu'un travail sur la TCS C5 ne présentait pas un intérêt particulier et qu'il serait préférable de sélectionner la TCS A3 dans le cadre de cette initiative ■ L'intérêt des EF de transport de marchandises était partagé entre la TCS A5 et A3
<p>Solution proposée</p>	<p>Ainsi, sur base d'une proposition du secteur, il a été décidé de maintenir les initiatives suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Développement d'un référentiel commun de compétences pour la TCS A3 pour les EF de transport de marchandises et voyageurs. Cela sera développé sur la base tronc commun au deux types d'EF et de compétences « spécialisées » pour chaque type de transport ■ Développement d'un référentiel commun de compétences pour la TCS A5 pour les EF de transport de marchandises
	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'intérêt du secteur pour cette initiative et la faisabilité de celle-ci sera réétudiée, au cours du travail sectoriel mené en 2021 ■ Sur cette base, l'initiative sera confirmée ou revisitée, en concertation avec le secteur

1) TCS: Tâches Critiques de Sécurité

Au cours du second semestre de 2022, une révision « mineure » des pratiques communes aura lieu

2022 – H2

Pratiques communes – Cycle de révision mineur

Objectifs

- Permettre un passage en revue et éventuellement la mise à jour des PC pour les points « urgents »
- Identifier les modifications à traiter lors du prochain cycle de révision majeur et permettre la discussion / prise de décision lorsque cela est pertinent

Approche

Application du processus de gouvernance des Pratiques Communes:

- Phase 1 : Lancement et préparation de l'atelier de travail
- Phase 2 : Tenue de l'atelier de travail
- Phase 3 : Rédaction et mise à jour des PC (seulement si urgence) et mise à jour du recueil des points ouverts (y compris pour les points à intégrer au cours du prochain cycle majeur)

Plus de détails disponibles dans le document « Gouvernance des PC » (accessible sur SharePoint!)

Challenge et facteurs de succès

- Première mise en œuvre d'un cycle de travail mineur
- Identifier les points « urgents » éventuels
- Implication de toutes les parties avec des moyens et des points de vue différents

Développement des PC

Opérationnel

Système de Gestion de la Sécurité

Plateforme d'échange

Livrables

- Débat et échange d'expérience sur les PC existantes
- Tableau de CR de l'atelier
- Mise à jour ou création de nouvelles PC, uniquement si urgent
- Mise à jour du recueil des points ouverts

Timing

- H2 2022

Parties prenantes

- UI : transport de marchandises et voyageurs
- SSICF



Table des matières

- 1 Vue d'ensemble de la feuille de route
- 2 Année 2021
- 3 Année 2022
- 4 **Méthode de travail**



La mise en œuvre de la feuille de route se fera en accord avec certains principes

Principes clés pour la mise en œuvre de la feuille de route

- 1 Augmenter le niveau d'interaction, faciliter et fluidifier les échanges, pour les rendre plus efficace
- 2 Travailler de manière collaborative, en utilisant au mieux l'expertise des EF et les informations des EF
- 3 Coconstruire les approches et les livrables – dans le respect du temps et des contraintes du projet
- 4 Le GPR joue un rôle de facilitateur, rédacteur et veille au respect de l'approche et du cadre du projet

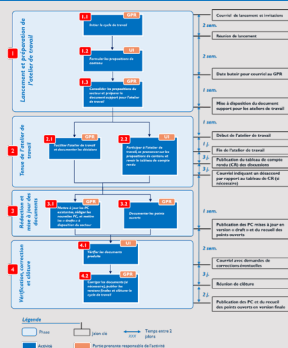
Des sous-groupes seront créés pour chaque initiative :

- Les sous-groupes seront constitués de 1 représentant par EF
- L'essentiel des échanges et réunions seront organisés entre membres des sous-groupes
- Des ateliers seront organisés pour restituer le travail effectué à l'ensemble du secteur



Nous proposons l'établissement de sous-groupes de travail pour la mise en œuvre des initiatives

Développement des PC



Méthode de travail décrite dans le document de processus, disponible sur le site SharePoint¹

Opérationnel

Système de Gestion de la Sécurité

Plateforme d'échange entre EF

Sous-groupes de travail par initiative

- Les EF ont identifié les collaborateurs les plus pertinents pour chaque initiative et fourni les noms au GPR
- Objectif: faciliter les interactions et renforcer la collaboration entre les membres du sous-groupe
- Rôles : participer, contribuer et éventuellement prendre le rôle de rapporteur (selon le sujet)

- Facilitation par le GPR
- Les EF peuvent soumettre des sujets et les présenter au secteur
- Suivi en fonction de la nature du sujet et de la volonté des EF

Le travail par sous-groupe vise à renforcer les échanges et la collaboration

1) <https://arthurlittle.sharepoint.com/sites/Missiondappuiausecteurferroviaire/Shared%20Documents/Forms/AllItems.aspx>

Arthur D Little

Arthur D. Little has been at the forefront of innovation since 1886. We are an acknowledged thought leader in linking strategy, innovation and transformation in technology-intensive and converging industries. We navigate our clients through changing business ecosystems to uncover new growth opportunities. We enable our clients to build innovation capabilities and transform their organizations.

Our consultants have strong practical industry experience combined with excellent knowledge of key trends and dynamics. ADL is present in the most important business centers around the world. We are proud to serve most of the Fortune 1000 companies, in addition to other leading firms and public sector organizations.

For further information please visit www.adlittle.com or www.adl.com.

Copyright © Arthur D. Little Luxembourg S.A. 2020.
All rights reserved.



Contact:

François-Joseph Van Audenhove
Partner, Brussels
E : vanaudenhove.f@adlittle.com

Guillaume Rominger
Manager, Brussels
E : rominger.guillaume@adlittle.com